

Solaire sur bâtiments : un peu plus de candidats et des prix en légère baisse



© Zstock

Quatre-vingt-dix lauréats ont été sélectionnés lors de la cinquième période de l'appel d'offres pour du photovoltaïque sur bâtiments, serres agricoles, hangars ou ombrières, clôturée en juin dernier. Ils représentent une puissance totale de 378,3 mégawatts (MW), pour 800 MW appelés. Ces projets sont très divers, allant de 0,8 à 31 MW de puissance pour un projet d'ombrières en Bourgogne-Franche-Comté.

Le prix moyen proposé par les lauréats est de 101,95 €/MWh, indique le ministère de la Transition énergétique. Soit en légère baisse par rapport à la quatrième période (104,52 €/MW), mais bien supérieur aux prix moyens des précédentes, organisées dans le courant de l'année 2022 (de 83,12 à 90,91 €/MWh).

« Ce prix est cohérent avec la forte hausse des coûts des matières premières et de financement à laquelle les porteurs de projets ont fait face depuis deux ans et avec la baisse du coût des modules, des matières premières et du transport qui semble s'être amorcée depuis quelques mois », note la Commission de régulation de l'énergie (CRE), dans une délibération publiée le 29 août.

Cependant, si elle note une souscription en hausse par rapport aux précédentes périodes, elle souligne que cette session est néanmoins sous-souscrite, puisque la puissance appelée avait été doublée (de 400 à 800 MW), afin de rattraper la mauvaise session précédente.

Par ailleurs, le gendarme de l'énergie souligne que « les dossiers déposés portant sur des projets de serres et d'ombrières agrivoltaïques présentent respectivement un prix moyen pondéré de 102,99 €/MWh et 97,77 €/MWh, soit 1,4 et 6,4 % de moins que l'ensemble des dossiers déposés (104,48 €/MWh) ». Selon lui, « cela confirme a priori la compétitivité de ce type de projets par rapport aux autres typologies d'installations, bien qu'ils soient soumis à des obligations spécifiques, introduites depuis la quatrième période du présent appel d'offres ».



Sophie Fabrégat, journaliste
Cheffe de rubrique énergie / agroécologie